
Assemblée des États Parties

Distr.: générale
6 mai 2009

FRANÇAIS
Original: anglais

Huitième session

La Haye

18-26 novembre 2009

Rapport de la Cour sur la passation des marchés*

A. Introduction

1. La Cour a été priée de soumettre au Comité du budget et des finances (ci-après dénommé le "Comité") un rapport sur la passation des marchés portant notamment sur les questions suivantes :

- a) Procédures de passation des marchés:
 - i) Modalités selon lesquelles les fournisseurs sont informés des marchés prévus ;
 - ii) Modalités selon lesquelles sont identifiés les fournisseurs potentiels ;
 - iii) Mesures appliquées par la Cour pour assurer une large représentation géographique des fournisseurs ;
- b) Valeur des marchés passés au cours des exercices précédents et pendant l'exercice en cours ;
- c) Objet des dix principaux types de marchés, avec indication des fournisseurs, par pays ; et
- d) Marchés passés sur le terrain, présentés séparément.

B. Procédures de passation des marchés

2. Le processus de passation des marchés de la Cour est résumé à l'annexe I au présent rapport.

3. Les principes généraux qui doivent être dûment pris en considération lors d'une passation de marché sont reflétés dans la Règle de gestion financière 110.12 :

- a) Rapport utilité-coût optimal ;
- b) Équité, intégrité et transparence ;
- c) Mise en concurrence internationale efficace ;
- d) Les intérêts de la Cour.

* Précédemment publié sous les cotes ICC-ASP/8/CBF.1/11.

4. Les fournisseurs de la Cour sont identifiés au moyen de bases de données internationales bien connues comme la base de données "Kompass", la base de données de fournisseurs du système SAP, les catalogues de fournisseurs et la base de données de fournisseurs du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ou au moyen d'autres recherches sur ordinateur. Dès qu'il est identifié une série complète de fournisseurs potentiels, la Cour se met en rapport avec chacun d'eux pour lui demander de présenter une soumission, dont les modalités varient selon la valeur et la nature du marché. Les fournisseurs potentiels sont identifiés en se référant aux principes susmentionnés. La Cour envisage actuellement d'utiliser son site Internet pour y afficher les appels à soumissionner. Cependant, il se peut que cela conduise un grand nombre de fournisseurs non qualifiés à soumissionner et que la Cour décide, après mûre réflexion, de suivre la pratique de l'Organisation des Nations Unies, qui consiste à utiliser l'Internet pour solliciter des expressions d'intérêt de la part des fournisseurs potentiels qui consultent l'Internet.

5. L'annexe II, qui donne un aperçu des marchés passés par la Cour, par nationalité du fournisseur, contient des informations plus détaillées sur la répartition géographique des fournisseurs de la Cour.

C. Valeur des marchés passés les exercices précédents et pendant l'exercice en cours

6. L'on trouvera à l'annexe III un aperçu des marchés passés par la Cour les exercices précédents et pendant l'exercice en cours.

D. Principaux biens et services achetés (par pays d'origine)

7. L'on trouvera à l'annexe IV une liste des principaux biens et services achetés en 2008, par pays d'origine.

E. Marchés destinés aux opérations hors siège

8. Depuis la fin de 2008, les responsables des bureaux extérieurs sont autorisés à passer localement des marchés d'une valeur égale ou inférieure à 3 000 euros. Cependant, la plupart des biens et articles destinés aux bureaux extérieurs sont achetés par l'entremise du siège, livrés au siège, traités et configurés au siège puis transportés jusqu'aux bureaux extérieurs. Il est donc difficile de présenter des informations distinctes concernant la valeur des achats imputables aux opérations hors siège. L'on pourrait organiser une base de données pour suivre la valeur de ces achats, mais les dépenses que représenterait la mise sur pied d'une telle base de données n'ont pas été considérées, jusqu'à présent, comme justifiées eu égard à l'utilité qu'elles présenteraient pour les opérations de la Cour. Si le Comité souhaite recevoir de telles informations à l'avenir, des ressources devront être dégagées pour mettre sur pied une telle base de données.

Annexe I

Processus de passation des marchés de la Cour

Étapes de la passation des marchés

Étape	Responsable
Établissement d'une demande d'acquisition de biens ou de services sur le système SAP	Bureau demandeur
Certification	Agent certificateur
Processus d'appel d'offres	Service des achats
Présentation au Comité d'examen des marchés	Service des achats et bureau demandeur
Types de marchés	Service des achats
Conditions	Service des achats et service juridique
Réception et inspection	Unité chargée de la réception des inspections
Paiement de la facture	Section des finances

Description des étapes

Établissement d'une demande d'acquisition de biens ou de services sur le système SAP	Bureau demandeur
Certification	Agent certificateur

Le bureau demandeur établit sous le système SAP une demande d'acquisition de biens ou de services:

- La disponibilité de crédits budgétaires est automatiquement vérifiée par le système SAP
- La demande de certification est reçue en ligne dans le système SAP et est acceptée ou rejetée par l'agent certificateur au moyen du système SAP.
- Si elle est acceptée, la demande d'acquisition de biens ou de services est communiquée au service des achats, et le processus d'appel d'offres commence.

Processus d'appel d'offres	Service des achats
Présentation au Comité d'examen des marchés	Service des achats et bureau demandeur

Le processus d'appel à soumissionner dépend de la valeur des biens ou des services demandés:

- Au-dessous de 3 000 euros: un devis écrit
- Entre 3 000 et 10 000 euros: il est demandé jusqu'à trois soumissions
- Plus de 10 000 euros: il est demandé au moins trois soumissions

- Au-dessus de 50 000 euros: il est demandé au moins trois soumissions et les soumissions reçues sont présentées au Comité d'examen des marchés.

Le Comité d'examen des marchés vérifie la régularité de l'appel à soumissionner (procédure et contenu). Lorsqu'il considère que toutes les règles applicables ont été suivies, le Comité soumet la demande à l'approbation du Greffier. Si le Greffier a d'autres questions à poser, le processus reprend à l'étape de la certification. Si la demande est approuvée par le Greffier, il est établi une commande.

Types de marchés	Service des achats
Conditions	Service des achats et service juridique

Selon les spécifications et le cahier des charges, il est établi:

- Biens ou services spécifiquement définis: une commande, avec indication des conditions générales d'achat
- Biens et/ou services complexes et de caractère technique spécialisé: un contrat ou un accord dont les nouvelles conditions spécifiques sont soumises à l'examen du Service juridique.

Réception et inspection	Unité chargée de la réception des inspections
Paiement de la facture	Section des finances

Selon les services ou les biens reçus:

- Réception de biens: l'Unité chargée de la réception et de l'inspection vérifie les biens en se référant à la commande établie sur le système SAP
- Services: le bureau demandeur crée dans le système SAP, sur la base de la commande établie sur ce système, une fiche d'entrée des services reçus.

Lorsque la commande est rattachée dans le système SAP à un rapport de réception et d'inspection ou à une fiche d'entrée des services reçus, une facture est établie par la Section du budget et des finances.

Annexe II

Aperçu des activités d'achat de la Cour, par nationalité des fournisseurs

Tableau 1: Achats effectués par la Cour, par pays, en % de la valeur totale

<i>Pays du fournisseur</i>	<i>Valeur de la commande</i>	<i>% de la valeur totale</i>
Afrique du Sud	82 590,53 euros	0,3%
Algérie	7 140,00 euros	0,0%
Allemagne	185 562,40 euros	0,7%
Argentine	27,12 euros	0,0%
Australie	64 929,77 euros	0,2%
Autriche	14 157,47 euros	0,1%
Belgique	544 864,88 euros	2,0%
Canada	345 440,12 euros	1,3%
Chili	569,69 euros	0,0%
Chine	41 587,99 euros	0,2%
Côte d'Ivoire	2 830,00 euros	0,0%
Danemark	119 554,12 euros	0,4%
Égypte	36 588,11 euros	0,1%
Espagne	67 484,60 euros	0,3%
États-Unis d'Amérique	1 104 953,62 euros	4,1%
Éthiopie	4 046,00 euros	0,0%
Fédération de Russie	28 803,90 euros	0,1%
France	253 140,18 euros	0,9%
Ghana	28 571,60 euros	0,1%
Grèce	500,00 euros	0,0%
Inde	818 310,00 euros	3,1%
Irlande	71 825,00 euros	0,3%
Italie	82 984,79 euros	0,3%
Japon	7 849,94 euros	0,0%
Kenya	5 293,50 euros	0,0%
Liban	5 000,00 euros	0,0%
Luxembourg	3 000,00 euros	0,0%
Monaco	418,06 euros	0,0%
Ouganda	971 580,49 euros	3,6%
Pays-Bas	18 685 456,46 euros	70,1%
Portugal	1 000,00 euros	0,0%
République centrafricaine	141 568,59 euros	0,5%
République démocratique du Congo	1 166 589,20 euros	4,4%
République-Unie de Tanzanie	2 505,30 euros	0,0%
Royaume-Uni	808 789,71 euros	3,0%
Sénégal	5 307,38 euros	0,0%
Suède	3 626,58 euros	0,0%
Suisse	494 347,81 euros	1,9%
Tchad	422 859,08 euros	1,6%
Uruguay	20 666,10 euros	0,1%
Total	26 652 320,09 euros	

Annexe III

Valeur des marchés passés les exercices précédents ou pour l'exercice en cours (en euros)

Figure 1: Marchés passés en 2009 (au 28 février 2009)

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total pour l'année
Nombre d'agents chargés des achats	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Marchés													
Commandes													
Nombre de commandes	272	149											421
Nombre de commandes (exercice précédent)	181	168	99	110	117	79	87	76	87	145	139	128	1416
Valeur des commandes	4952352	1647567											6599919
Marchés du Fonds au profit des victimes	65000												65000
Valeur des commandes (année précédente)	2217972	1308999	1265591	932255	1067737	1163375	768509	1910817	1007315	897086	1210840	993403	14743898,99
Demandes d'acquisition de biens ou de service													
Nombre de demandes d'acquisition de biens ou de services	102	136											238
Exercice précédent	219	154	85	142	116	116	139	91	116	156	132	105	1571
Unité d'examen des marchés													
Nombre des marchés soumis au Comité	3	4											7
Nombre de marchés soumis au Comité (exercice précédent)	1	4	4	4	2	3	3	4	4	6	7	12	54
Valeur des marchés soumis au Comité	844000	3167000											4011000
Valeur des marchés soumis au Comité (exercice précédent)	900000	440430	194426	704000	120320	541075	384777	427187	233580	1114067	3514200	4866531	13440593

Figure 2: Marchés passés en 2008

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total pour l'année
Nombre d'agents chargés des achats	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Marchés													
Commandes													
Nombre de commandes	181	168	99	110	117	79	87	76	87	145	139	128	1416
Nombre de commandes (exercice précédent)	151	163	126	71	126	108	64	93	180	172	144	184	1582
Valeur des commandes	2217972	1308999	1265591	932255	1067737	1163375	768509	1910817	1007315	897086	1210840	993403	14743898.99
Marchés du Fonds au profit des victimes											884452	781021	1665473
Valeur des commandes (année précédente)	2664327	1879607	1022838	871588	1151386	1042313	354047	1633195	1287101	1404035	2879826	7203938	23394201
Demandes d'acquisition de biens ou de service													
Nombre de demandes d'acquisition de biens ou de services	219	154	85	142	116	116	139	91	116	156	132	105	1571
Exercice précédent	103	163	157	104	130	120	73	110	180	181	193	166	1680
Unité d'examen des marchés													
Nombre des marchés soumis au Comité	1	4	4	4	2	3	3	4	4	6	7	12	54
Nombre de marchés soumis au Comité (exercice précédent)	3	8	5	2	3	3	4	3	4	7	5	20	67
Valeur des marchés soumis au Comité	900000	440430	194426	704000	120320	541075	384777	427187	233580	1114067	3514200	4866531	13440593
Valeur des marchés soumis au Comité (exercice précédent)	285000	1166289	449725	187223	619590	157371	629500	651929	135361	461214	1779765	6271688	12794655

Figure 3: Marchés passés en 2007

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total pour l'année
Nombre d'agents chargés des achats	7	7	7	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Marchés													
Commandes													
Nombre de commandes	151	163	126	71	126	108	64	93	180	172	144	184	1582
Nombre de commandes (exercice précédent)	159	137	121	91	91	112	92	92	138	88	153	170	1444
Valeur des commandes	2664327	1879607	1022838	871588	1151386	1042313	354047	1633195	1287101	1404035	2879826	7203938	23394201
Valeur des commandes (exercice précédent)	1308838	709604	1426788	722466	608547	1286162	596788	889732	1083730	827320	2497923	5386263	17344161
Demandes d'acquisition de biens ou de service													
Nombre de demandes d'acquisition	103	163	157	104	130	120	73	110	180	181	193	166	1680
Exercice précédent	233	140	120	103	113	167	96	127	148	124	192	178	1741
Unité d'examen des marchés													
Nombre des marchés soumis au Comité	3	8	5	2	3	3	4	3	4	7	5	20	67
Nombre des marchés soumis au Comité (exercice précédent)	1	3	4	1	1	4	3	0	7	1	7	23	55
Valeur des marchés soumis au Comité	285000	1166289	449725	187223	619590	157371	629500	651929	135361	461214	1779765	6271688	12794655
Valeur des marchés soumis au Comité (exercice précédent)	60000	350000	600000	80000	400000	490000	529832	0	990000	630000	969000	4830565	9929397

Figure 4: Marchés passés en 2006

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total pour l'année
Nombre d'agents chargés des achats	4	4	4	4	4	4	4	5	5	5	5	5	4.4
Marchés													
Commandes													
Nombre de commandes	159	137	121	91	91	112	92	92	138	88	153	170	1444
Nombre de commandes (exercice précédent)	10	95	96	110	95	106	81	101	91	134	148	171	1238
Valeur des commandes	1308838	709604	1426788	722466	608547	1286162	596788	889732	1083730	827320	2497923	5386263	17344161
Valeur des commandes (année précédente)	389503	1088621	801157	1452195	2555581	1393649	1080183	810063	599851	1386107	1381583	8484651	21423144
Demandes d'acquisition de biens ou de services													
Nombre de demandes d'acquisition de biens ou de services	233	140	120	103	113	167	96	127	148	124	192	178	1741
Demandes d'acquisition de biens ou de service (exercice précédent)	89	82	104	110	83	108	122	101	175	173	177	139	1463
Unité d'examen des marchés													
Nombre des marchés soumis au Comité	1	3	4	1	1	4	3	0	7	1	7	23	55
Nombre de marchés soumis au Comité (exercice précédent)	1	3	5	3	5	7	4	2	2	3	9	24	68
Valeur des marchés soumis au Comité	60000	350000	600000	80000	400000	490000	529832	0	990000	630000	969000	4830565	9929397
Valeur des marchés soumis au Comité (exercice précédent)	100000	610000	1590000	470000	1220000	730000	680000	1150000	200000	380000	2890000	4450000	14470000

Annexe IV

Principaux biens et services achetés (par pays d'origine)

Tableau 2: Principaux postes de dépenses de le Service des achats en 2008

No.	Description	Montant (euros)	Pays
1	Location de cellules aux Pays-Bas	1 068 640,00	Pays-Bas
2	Nettoyage des bureaux du siège	433 650,00	Pays-Bas
3	Session de l'Assemblée à La Haye	430 000,00	Pays-Bas
4	Abonnements et utilisation de téléphones cellulaires	400 000,00	Pays-Bas
5	Alimentation en électricité du siège	322 000,00	Pays-Bas
6	Produits MS	252 277,00	États-Unis d'Amérique
7	Services humanitaires	243 708,00	République démocratique du Congo
8	Services humanitaires	205 090,00	Ouganda
9	Services médicaux sur le terrain	189 000,00	Afrique du Sud/Suisse
10	Licences Ringtail	180 000,00	États-Unis d'Amérique
11	Maintenance du système SAP	179 000,00	Pays-Bas
12	Services de transcription en anglais	178 500,00	Canada
13	Produits et matériel de communication CISCO	178 000,00	Pays-Bas
14	Autres licences TRIM	175 000,00	Royaume-Uni
15	Reprise de la sixième session de l'Assemblée des États Parties	150 000,00	Organisation des Nations Unies (États-Unis d'Amérique)
16	Logiciels et maintenance des outils de terminologie linguistique	134 000,00	Belgique
17	Téléphones et services de communications	130 000,00	République démocratique du Congo
18	Maintenance des systèmes électriques et mécaniques des bâtiments du siège	120 000,00	Pays-Bas
19	Services d'impression au siège	100 000,00	Pays-Bas
20	Véhicules des bureaux extérieurs	98 500,00	Danemark

--- 0 ---